



Photo : Pierre & Fabrice SORG

Généralités

Créateur de la variété : Fabrice SORG (Alsace)
Ascendance : Sablé des Vosges brun (dilution de l'eumélanine)
Variété reconnue le 01 janvier 2018
par la Fédération Française de Cuniculiculture.
Dimensions minimales des boxes de concours : 50 x 50 x 50 cm.

Echelle des points et échelle des poids : identiques à la variété brune

Description

Positions 1 – 2 – 3– 5– 7
Communes à la variété brune.

Défauts légers et graves
Communs à la variété brune.

4- Couleur d'ensemble
La teinte d'ensemble (hors marques) est bleu clair plus ou moins prononcé, provoquée par la pigmentation bleue plus ou moins accentuée des pointes des poils de couverture.
Cette coloration, présente sur l'ensemble du manteau, doit s'étendre régulièrement sur le dessus du corps, s'estompant très graduellement vers le ventre qui lui est plus clair et plus mat.
L'iris des yeux est uniformément gris bleuâtre à reflets rubis, les ongles sont de couleur corne plus ou moins foncée.

6- Entre-couleur et sous-couleur

Toujours assorti à la couleur de couverture, l'intérieur de la fourrure prend rapidement une coloration blanchâtre. Ces nuances étant les plus pures possible.



Photo : Jean-Ralph SCHMITT



Sablé des Vosges bleu et brun

Photo : Fabrice et Pierre SORG